

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 23

Artikel: Aux fumeurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces cheveux blonds si fins, si soignés, si caressés de leur propriétaire, vont tomber sous un ciseau profane ! Je frémis. Si par malheur la boucle destinée à s'arrondir sur la tempe et de laquelle on s'occupe sans cesse, si cette boucle de prédilection allait perdre sa grâce ; si elle devenait trop courte ou demeurait trop longue, quelle anxiété !

Le voisin fixe le barbier ; il lui fait une recommandation ; on promet d'y avoir égard, mais l'amour-propre est blessé... « Soyez donc tranquille, est-ce que je ne connais pas mon métier ? »

Le patient baisse la tête, pose la main sur son cœur et se résigne.

Une, deux, trois, quatre mèches tombent ; le voisin les regarde, les pèse, les compte et soupire. Moi je me pâme. Oh ! s'il m'apercevait, s'il m'entendait il serait furieux. Mais est-ce ma faute à moi s'il a besoin de respirer l'air frais du matin et si j'aime à contempler le lever du soleil ?

Depuis ce jour, j'ai revu mon voisin ; je l'ai revu dans une tenue parfaite ; mais il y a désormais en lui deux êtres distincts : l'homme de société, puis l'homme à qui l'on fait la barbe.

Impossible de me dépouiller de mes impressions et de mes souvenirs ; je crois toujours voir sur son nez les empreintes des doigts du barbier, et ses allures élégantes ne sauraient me faire oublier son attitude grotesque et son air piteux.

O vous ! Messieurs, qui avez l'honneur de porter du poil au menton, imitez la noble fierté des sénateurs romains : mourez plutôt que de souffrir qu'on y porte une main sacrilège ; s'il faut qu'il soit rasé, rasez-le vous-même : c'est un conseil de femme que je donne charitalement à ceux d'entre vous qui aspirent à plaire ; mais si par malheur vous êtes réduits à cette dure nécessité de confier à des mains étrangères cette noble partie de vous-même, fermez du moins soigneusement vos portes et vos fenêtres, méfiez-vous des persiennes, des jalouses, des rideaux, car l'œil d'une femme est aussi subtil, aussi pénétrant que la lumière qu'il reflète, et gravez dans votre esprit cette vérité qu'un homme, quel qu'il soit, fût-il un héros, n'a l'air que d'un sot, — quand on lui fait la barbe.

Lo sâocesson dè Mordze.

On n'est pas ti parâi, quand on medzè oquière, po copâ lè bocons. Po lo pan, y'ein a que vo z'eim sâbront dè clliâo cantinaux, que y'ein arâi quasu prâo po on ménadzo de pourro, et dâi z'autro qu'ein taillont dâi bocons iô n'ia quasu què lè pertes, et que vo reduitès ein duè moocès. Ora, po la tsai, c'est lo mémo diablio, et quand on est à medzi tsî lè z'autrèz dzeins, n'ia rein d'embéteint, quand on a dè l'appétit, coumeint quand faut démandâ trâo soveint lo pliat, se tot est copâ pè petitess nossèss ; coumeint assebin c'est 'na misère quand lè bocons sont trâo gros et du, et quand cein maillè ein crousseint et que faut férè dâi brossès.

On dzo qu'on carbatier dè pè Mordze avâi einvitâ cauquîs z'amis po medzi on sâocesson ein agottteint lo nové, lài sè

troviront on part on decando né, et lo mor lâo tapâvè ein atteindiont la regalâie, kâ n'ia pas ! quand lo nové coumeincè à pequâ, trâi verre avoué on bocon dè bon pan frais dè ménadzo et on bet dè sâocesson bin eintremécliâ, pas trâo gras, ào bin onna bocllia dè sâocesse ào fédzo, n'ia rein po cein reimpliaci ; et avoué cein, se clliâo que sont quie po rupâ sont dâi diés compagnons qu'ein aussont dâi galézès à derè, c'est ion dâi pe bio momeints dè la viâ de 'na dzein dè sorta.

Don, cllia né quie, à Mordze, quand furont prêt à bafrâ, on appartè lo sâocesson su la trablia, et lo carbatier sè met à lo sabrâ. Parait que stu carbatier étai po la mouda dâi petits bocons, kâ l'ein co-pâvè dâi nossettès qu'on vayâi quasu bé à travai, que cein n'allâvè diéro à ion dâi z'amis dè Mordze, qu'amâvè cheintrè lo gout dè cein que lài passâvè avau lo cou.

Adon, quand sè furont ti servi à tsacon d'on dè clliâo fameux bocons, stu ami, on farceur, qu'étai mémameint municipau, et crâyo bin, syndiquo, et qu'avâi einvia dè férè compreindrè ào carbatier que sè bocons dè sâocesson n'étiont pas à l'ordonnance, sè met à ruailâ qu'on possédâ ein sè tegneint lo pi, et ne fasai que djeindrè, ein faseint dâi grimacès coumeint cauquon qu'a bin mau, et ein sè brelantseint su sa chaula.

— Qu'âi-vo ? qu'âi-vo ? se lài firont lè z'autro, tot épouâiri dè l'ourè lameintâ dinsè ?

— Oh ! te possiblio ! se lâo repond, y'é laissi corrè on bocon dè sâocesson que m'est tche su mon solâ et y'é cru mon pî écliaffâ... Cein coumeincè à passâ...

Lo carbatier, qu'a comprâ l'affrè, est venu on bocon rodzo, lè z'autro sè sont tenu lo veintro on momeint et sè sont amusâ coumeint dâi bossus tant qu'âo momeint dè s'allâ reduirè.

Une politesse rendue à peu de frais.

X. qui est très riche s'est fait, par son avarice sordide, une singulière réputation. Il avait tant diné chez ses connaissances sans jamais rendre un verre d'eau, qu'on ne l'invitait plus nulle part. Force fut donc à notre homme d'ouvrir sa salle à manger.

Une fois décidé, X. fit bien les choses, et l'autre soir, une vingtaine de personnes réunies à sa table faisaient bonne chère et dégustaient gaiement les vins les plus généreux. Tout à coup on fait demander l'amphytrion, qui s'excuse et sort. Il revint au bout de cinq minutes l'air profondément ému et bouleversé.

— Qu'y a-t-il ? s'écrie-t-on.

— Oh ! c'est affreux, fait notre avare. Là, devant ma porte, un brave ouvrier vient d'être écrasé par une voiture ! Pauvre homme ! pauvres enfants !...

Il ne sera pas dit, chers amis, que cette petite fête aura été attristée ! Voyons, un bon mouvement !

Et, prenant une assiette, il y vida le contenu de son portemonnaie. Puis il fit le tour de la table. Ce fut une pluie de louis et de billets de banque. Il y en avait pour plus de huit cents francs.

— La soirée fut dès lors très gaie.

Mais le lendemain l'indiscrétion d'un portier apprit à ces âmes généreuses qu'elles avaient été dupes d'une abominable comédie, et que l'accident n'était qu'une frime.

Notre avare était tout simplement rentré dans ses frais, et au-delà.

La bonne aventure au gué.

(Origine de cette locution).

Un jour Henri IV, grand chasseur et surtout grand coureur d'aventures, comme chacun sait, était parti de son fameux clos de Surins, situé à Prépatou, commune de Naveil, canton et arrondissement de Vendôme. Est-ce l'ardeur de la chasse ou la vue d'un joli minois qui entraîna le vert-galant ? Toujours est-il qu'il s'égara complètement.

Longtemps il fut à la recherche d'un gîte et d'un repas ; enfin, il finit par tomber au beau milieu d'un repas de noce, où il fut accueilli comme un bon vivant et un joyeux compère, sans soupçon de ses titres et qualités.

Au moment de se séparer des nouveaux mariés et des joyeux convives qui lui avaient si bien fait raison, le diable à quatre se fit connaître et marqua son passage par une libéralité toute royale. Il exempta d'impôt la ferme où avait lieu la noce et toutes les dépendances.

Or, le village où l'aventure se passa, se nommait et se nomme encore *Le Gué*. La ferme s'appela depuis la ferme de la *Bonne-Aventure*.

Les fileuses du pays répétent encore une chanson où, au refrain, chacun se réjouit de

La bonne aventure au gué,
c'est-à-dire arrivée au Gué.

Aux fumeurs. — Quand nous fumons du tabac sous forme de cigarette, une partie de la nicotine se vaporise et le courant d'air aspirateur qui traverse le cigare l'emporte, mais elle se condense dans les parties froides avant d'arriver à la bouche. Par conséquent, la seconde partie du cigare s'imprègne peu à peu de l'alcaloïde et cède à la fumée plus de nicotine que la première moitié. C'est pour cette raison que la fin d'un cigare a mauvais goût et que de nombreux fumeurs ne vont pas au-delà de la moitié d'un cigare. Il faut remarquer encore que dans un cigare humide la nicotine ne se brûle pas, elle est entraînée en

grande quantité avec la vapeur d'eau dès le début de la combustion et rend la fumée plus désagréable et plus nuisible.

Nous conseillons donc de fumer de préférence du tabac oriental, le moins riche en nicotine, et de proscrire particulièrement les cigares frais. Telle est l'opinion qu'émet à ce sujet le Dr Manuel, de Paris, dans sa chronique médicale : *L'Echo de la Semaine*.

Les étoiles filantes incendiaires.

Dans certaines contrées, on attribue souvent à la malveillance les ravages exercés par le feu, tandis qu'il faudrait rechercher ailleurs l'origine de ces calamités. C'est du moins ce qui ressort d'une étude fort sérieuse faite par un savant bien connu, M. Zenger. D'après une statistique positive établie par cet observateur, beaucoup d'incendies ont une relation réelle avec les apparitions d'étoiles filantes. Le maximum des incendies coïncide avec le maximum des météores ignés. D'où il suit que ces fusées célestes viendraient mettre le feu, sans qu'on s'en aperçût, aux meules de foin, aux chaumes, aux forêts, etc.

On accuserait donc des personnes innocentes du crime d'incendie, tandis que les vrais coupables seraient ces corpuscules, circulant dans l'espace, qui s'enflamme dans notre atmosphère, et qui, avant de s'éteindre, viendraient mettre le feu dans les campagnes et même dans les villes.

De cette communication résulte une conséquence : c'est qu'il y a lieu de rechercher le rapport qui pourrait exister entre les incendies et les observations d'étoiles filantes.

(*L'Année scientifique*).

Réponse à la question posée dans le *Conteur* du 24 mai. — Le nombre demandé est 999, qui lu à l'envers devient 666, lequel représente les $\frac{2}{3}$ de 999. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Henrioud, Restaurant du Lac, Genève.

Charade.

Chantons le premier,
Semons le dernier,
Guérissons l'entier.
Prime : Un objet utile.

La 22^{me} livraison de l'**Atlas Stieler**, pour lequel on peut souscrire à la librairie B. Benda, à Lausanne, vient de paraître. Elle contient 3 magnifiques cartes : Le Sud-Ouest de l'Australie, comprenant les belles possessions anglaises dans ce continent, le Queensland, Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud, etc. — La Polynésie et Océan pacifique, avec papillons pour les principales îles de ses nombreux archipels. — L'Amérique Centrale (feuille 2).

L'Illustration nationale suisse du 31 mai contient : Histoire de la semaine. — Vacances alpestres. — A travers l'Italie, par H. Maystre. — Le corbeau d'Edgar Poë, traduction de Berthe Vadier. — Le tramway de midi, nouvelle. — Un cas de divorce, par la Baronne de B. — Chronique scientifique. — Chiffons et dentelles. — Revue financière, Bibliographie, Carnet de la ménagère, etc — *Gravures* : M. Höhn, directeur général des postes suisses. — Pompéi. — Monument national à Genève. — La danse du Mutz.

La Bibliothèque universelle de juin contient : La Nouvelle-Guinée, par H. Jacottet. — L'Oncle Ulrich, nouvelle, par A. Ribaux. — Un critique neuchâtelois il y a 100 ans, par Ph. Godet. — Les régiments suisses et la Révolution française, par E. Secretan. — Ph. Reis, l'inventeur du téléphone. — Le mouvement littéraire en Italie, par E. Rod. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique, etc.

Bureaux : place de la Louve, Lausanne.

Recettes.

Eau de Vichy artificielle : Bicarbonate de soude, 220 grammes; bicarbonate de potasse, 20 grammes. Divisez cette poudre en 60 paquets. Un seul de ces paquets dissout dans un litre d'eau donne de l'eau de Vichy.

Nettoyage du verre. — Tout le monde connaît la difficulté de nettoyer les vitres qui ont été éclaboussées ou tachées de graisse. Frottez le verre avec une tranche d'oignon, et bientôt il sera rendu à sa netteté primitive. Ce n'est pas un procédé parfumé, mais qui veut la fin veut les moyens.

Cuivre : — Voici pour nettoyer les cuivres une recette qui sera toujours la plus simple et la moins coûteuse : Acide oxalique, 30 grammes; eau, 150 grammes. Cette solution qui vous coutera 10 à 15 centimes suffit pour nettoyer plusieurs batteries de cuisine.

Boutades.

On annonce que lors d'un enterrement au village de ***, le pasteur faisant le service dit, dans le cours de celui-ci : « Les bons s'en vont, les mauvais restent. »

A ces mots, un vieux paysan se tourne vers son voisin et lui dit en patois : *À bin, n'ein enco on momeint à atteindré.*

« Alors nous avons encore un moment à attendre. »

La maman à sa petite Lili :

— Qu'est-ce que l'on dit quand on vous donne un caramel ?

— Encore un.

On nous communique cette dépêche du supplément du *Journal de Genève* :

« Posen, 1^{er} juin.

L'archevêque Dinder, tout récemment décédé, est mort hier subitement. »

Au restaurant :

Un client fait une observation au garçon, qui s'emporte et manifeste des vétilles d'impatience.

— Voyons, garçon, reprend le client avec un grand calme... modérez-vous ! Qui sait ce que l'avenir vous réserve ? Vous serez peut-être consommateur un jour !...

Un Vaudois à un Neuchâtelois :

— Vous devez être Vaudois, vous ?...
— Non, je suis Neuchâtelois.
— Eh bien, c'est dommage, parce que vous avez l'air d'un bon zig.

Deux vieux célibataires avaient tant caressé de bouteilles à la foire de Cossonay, qu'ils s'acheminaient vers leur village complètement gris, et tombèrent bientôt l'un sur l'autre dans un fossé. Après avoir dormi là pendant deux heures, l'un murmura d'une voix rauque : « Jules, ferme la porte, il fait froid. »

Les gens qui n'invitent jamais. La famille Lechenon dine à sept heures. Au milieu du dîner, le petit garçon d'une dame voisine, amie des Lechenon, entre et erre autour de la table, l'air heureux, souriant, la mine joyeuse.

— Tiens, c'est toi, petit Zidore. As-tu diné ? lui dit la maîtresse de la maison.

— Oui, madame, répond l'enfant.

— C'est fâcheux, tu aurais pu dîner avec nous. Tu vois, nous aurions mis ton couvert à côté de mon fils.

Quelques jours après, le petit Zidore revient à la même heure, et erre encore autour de la table.

Madame Lechenon recommence sa question.

— As-tu déjeuné, Zidore ?

— Non, madame, fait-il vivement.

— Oh ! comme tu dînes tard !

Un écolier paresseux fut repris par son précepteur sur ce qu'il était resté fort tard au lit.

— Quelle heure est-il donc, demanda-t-il ?

— Comment ! quelle heure est-il ? Il est près de midi...

— Ah ! mon cher maître, je suis un misérable, je ne mérite pas de voir le jour.

Cela dit, il referma son rideau et se rendormit.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 26.

— Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 49.

— Canton de Genève 3 % à fr. 100. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Bartella, à fr. 42.. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE